

Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Le Quotidien du Médecin" du 28 septembre 2011, sur les efforts en faveur des médecins et les déficits de la Sécurité sociale.

LE QUOTIDIEN -- La nouvelle convention médicale généralise le paiement à la performance en médecine libérale. Le C devrait-il encore évoluer ? Quel est à vos yeux le juste prix d'une consultation ?

NICOLAS SARKOZY -- Chaque fois que, dans le cadre d'un déplacement, je rencontre des médecins ou des professionnels de santé je suis confronté aux mêmes questions : comment répondre aux défis de la désertification dans les zones rurales ? Comment accompagner les projets de regroupement autour des pôles et des maisons de santé ? Comment aider les médecins à participer pleinement aux politiques de santé publique, à la lutte contre Alzheimer ou au plan Cancer ? Apporter des réponses à ces questions implique de faire bouger la rémunération des médecins libéraux. C'est cette évolution que j'ai appelée de mes vœux lors d'une visite du pôle de santé d'Orbec dans le Calvados, au mois de décembre dernier. Je suis heureux de constater que, depuis, les partenaires conventionnels ont abouti à la signature d'une nouvelle convention médicale. Qui aurait pu dire que l'on parviendrait à un tel résultat en moins d'un an ? Il faut maintenant que les médecins s'emparent de cette nouvelle convention sur le terrain. Reste évidemment le prix de la consultation, je mesure l'attachement des uns et des autres à ce repère essentiel. Je m'étais engagé à ce que ce tarif soit revalorisé. J'ai tenu cet engagement dans des conditions économiques particulièrement mauvaises. Je l'ai fait parce que je crois fermement que la médecine générale est un pilier fondamental de notre système de soins. Qu'il cède et c'est tout l'édifice qui est entraîné avec lui.

Aujourd'hui, nous sommes enfin sortis d'un débat qui était resté trop longtemps centré sur le calendrier de la prochaine revalorisation pour entrer de plain-pied dans un partenariat plus large entre les pouvoirs publics et les représentants des médecins libéraux. C'est dans le cadre de ce partenariat que nous pourrions fixer le principe d'une juste rémunération.

LE QUOTIDIEN -- En début de mandat, vous estimiez qu'il était grand temps d'agir avec fermeté pour lutter contre la désertification médicale. La convention ne prévoit que des mesures incitatives. Cela vous suffit-il ? Faudra-t-il remettre en cause la liberté totale d'installation ?

NICOLAS SARKOZY -- Un médecin qui ferme définitivement son cabinet dans un village ou dans un quartier, ce n'est pas simplement le départ d'une figure familière ou la disparition d'un service de proximité, c'est dire à toute une population, parfois âgée, parfois défavorisée : « On vous abandonne, allez maintenant vous faire soigner ailleurs ! » C'est humainement, socialement et donc politiquement inacceptable. Je ne l'accepte pas et les élus locaux non plus.

Pour autant, il ne peut pas être question de fixer autoritairement les médecins à leur cabinet comme des moujiks à leur terre. C'est parfaitement contraire à l'idée que je me fais de la liberté d'exercer ce métier. Nous devons donc encourager l'installation des médecins et des professionnels de la santé là où la population a besoin d'eux.

Nous avons donc décidé, avec Xavier Bertrand et Nora Berra, d'accentuer nos efforts, non seulement sur l'incitation, mais aussi sur le déploiement des pôles et des maisons de santé car elles permettent d'améliorer les conditions de travail des professionnels et de maintenir leur présence sur les territoires ruraux. Non seulement elles permettent de partager les charges, mais

présentes sur les territoires ruraux, non seulement elles permettent de partager les charges, mais elles rompent avec l'isolement parfois très dur des médecins de campagne. Il faut savoir ce que c'est que de rentrer, à la nuit tombée, épuisé après une journée de consultations, dans un cabinet vide sans avoir personne avec qui échanger ou simplement parler. Les médecins portent souvent toute la misère du monde, c'est ce qui fait de leur métier un véritable sacerdoce mais la solitude n'est pas une fatalité. Il y avait 170 000 médecins en 1990 et 210 000 aujourd'hui. Ce ne sont pas les vocations qui manquent ! Alors je dis aux professionnels : saisissez-vous de tous les outils que nous avons mis à votre disposition. Les patients sont aussi attachants au bout d'un chemin de campagne que sur le littoral ! Vous avez choisi ce métier parce que vous aviez l'esprit de mission. L'État a fait des efforts considérables. Il y a maintenant obligation de résultat.

LE QUOTIDIEN -- Pour réguler les dépassements, vous aviez exigé, il y a quatre ans, la mise en oeuvre du secteur optionnel, en prévenant que l'État agirait si les partenaires ne s'entendaient pas... Aujourd'hui, ce dossier est dans l'impasse. Que proposez-vous ? La loi peut-elle inscrire le secteur optionnel dans les contrats responsables ?

NICOLAS SARKOZY -- L'accès aux soins est pour moi un enjeu fondamental, et je ne peux accepter que, sur certains territoires ou pour certaines spécialités, le niveau des dépassements d'honoraires devienne un obstacle aux soins. Je reste donc déterminé à trouver des solutions. Le statu quo n'est pas envisageable. Les signataires de la convention médicale ont réaffirmé leur volonté d'avancer sur le secteur optionnel dans le texte signé en juillet. J'ai bien noté les réticences de certains. Je pense pourtant que tous les acteurs concernés, médecins, assurance-maladie, organismes complémentaires, ont intérêt à construire ensemble un nouveau partenariat cohérent pour garantir aux assurés une prise en charge satisfaisante de la rémunération des professionnels de santé. Je ne lâcherai pas ce sujet de l'oeil tant qu'une solution ne sera pas trouvée.

LE QUOTIDIEN -- La réforme de la RCP est au point mort. Pouvez-vous rassurer les médecins des spécialités à risque sur le fait qu'ils disposeront rapidement d'une couverture sans trous ?

NICOLAS SARKOZY -- Nous voulons faire disparaître l'épée de Damoclès qui demeure en effet au-dessus de la tête de nombreux professionnels et surtout donner envie aux jeunes de s'engager vers ces métiers : oui, nous avons besoin de jeunes anesthésistes, de jeunes chirurgiens, de jeunes gynécologues-obstétriciens pour continuer à répondre demain aux besoins de soins de la population. En tant que président de la République, c'est mon devoir de préparer l'avenir de notre système de santé. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a pris à bras-le-corps ce sujet complexe, qui entrave l'activité de nombreux professionnels de santé depuis plusieurs années. Une solution a été trouvée, que nous avons traduite dans la proposition de loi déposée par le sénateur Jean-Pierre Fourcade. Cette disposition, pour des raisons de forme, a été censurée par le Conseil constitutionnel. Mon engagement est clair : nous le reprendrons dans la loi de finances pour 2012. Au travers d'une mutualisation portée par les professionnels de santé, ce dispositif apportera une réponse complète aux difficultés que nous rencontrons depuis plus de dix ans.

LE QUOTIDIEN -- Les médecins continuent de crouler sous la paperasse. Ne faut-il pas changer de braquet en matière de simplification administrative ?

NICOLAS SARKOZY -- Je comprends et partage l'exaspération des professionnels de santé. Trop de temps médical est gaspillé à cause de la paperasserie. J'ai demandé à Xavier Bertrand de passer au crible toutes les démarches administratives et de supprimer tout ce qui peut l'être. D'ores et déjà, des dossiers simples avancent comme le dossier unique pour l'entrée en maison de retraite. Un contact individualisé avec l'assurance-maladie... Cette démarche doit se poursuivre et s'amplifier.

LE QUOTIDIEN -- Après la loi HPST et la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1) sans les généralistes, les études ont montré qu'un fossé s'est creusé entre les médecins libéraux et le gouvernement. Comment avez-vous vécu cette période ? Les blessures ne sont-elles pas profondes ?

NICOLAS SARKOZY -- J'ai entendu les critiques et les incompréhensions. Une partie des médecins généralistes a pu avoir le sentiment que les pouvoirs publics souhaitaient construire un

système de santé « sans eux ». Oui, je veux réformer la médecine de proximité pour l'adapter aux défis qui sont devant elle, qu'il s'agisse d'une demande de soins toujours plus pressante de nos concitoyens, ou des aspirations différentes des jeunes générations de médecins. Mais il faut faire cette réforme avec les professionnels et non pas contre eux. Quand je vois que la nouvelle convention médicale est signée par les principaux syndicats, je me dis que nous allons dans la bonne direction, que la profession sait se rassembler pour moderniser un système de soins qui est un bien commun. Je crois au partenariat fort et durable que propose ce nouveau pacte conventionnel. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité recevoir il y a quelques jours à l'Élysée les syndicats médicaux signataires et les responsables de l'assurance-maladie pour saluer leur esprit de responsabilité. Pour souligner aussi la qualité de l'action menée par Xavier Bertrand sur ce dossier sur lequel il s'est totalement investi.

Nous avons la chance extraordinaire de pouvoir nous appuyer dans notre pays sur des médecins généralistes bien formés, au contact de la population, qui constituent une médecine de proximité que beaucoup de pays nous envient pour sa qualité et son accessibilité, et que les Français plébiscitent. C'est cela qu'il faut préserver.

LE QUOTIDIEN – La Cour des comptes a dénoncé les déficits historiques de la Sécurité sociale en 2010 et le « poison » de la dette. Ne faut-il pas imaginer une réforme structurelle des recettes de la Sécurité sociale ?

NICOLAS SARKOZY – En 2010, comme la cour le relève, la crise économique et financière internationale a amputé fortement les recettes de la Sécurité sociale et creusé les déficits et les dettes. Aujourd'hui, les choix sont clairs, pour la Sécurité sociale comme pour l'ensemble de nos finances publiques : il n'est pas question de laisser s'accumuler les déficits par des politiques inconsidérées qui aboutiraient à une perte de souveraineté de la France. Je ne laisserai pas notre pays connaître la situation de la Grèce, de l'Irlande ou du Portugal. Nous devons impérativement redresser nos comptes publics et ramener la Sécurité sociale vers l'équilibre. C'est la condition essentielle pour sauvegarder notre protection sociale. Quel système de santé voulons-nous léguer à nos enfants ? Un système qui dépense toujours plus que ce qu'il est capable de financer ? Ceux qui disent vouloir toujours augmenter les recettes, pour toujours augmenter les dépenses, mentent avec un aplomb invraisemblable. Et les Français le savent.

Pour 2012, les prévisions qui viennent d'être annoncées montrent une amélioration substantielle des comptes de la Sécurité sociale, le déficit de l'assurance-maladie sera inférieur à 6 milliards d'euros. Nous revenons à des niveaux qui étaient ceux d'avant la crise. Le déficit de l'assurance-maladie a été divisé par deux entre 2010 et 2012. Enfin, la trajectoire financière des régimes de retraite a été rétablie grâce à la réforme réalisée l'année dernière. Cette réforme, c'est plus que la sauvegarde de notre système de retraite, c'est la garantie de notre avenir. S'agissant des recettes, l'évolution des modes de financement de la protection sociale, afin de ne pas pénaliser la compétitivité de l'entreprise en France, m'apparaît en effet inéluctable.

LE QUOTIDIEN – Comptez-vous rouvrir rapidement le débat sur le « panier de soins », c'est-à-dire ce qui relève de la solidarité nationale, des complémentaires et de l'effort individuel ?

NICOLAS SARKOZY – Il faut que ce débat s'engage sur des bases sérieuses. Il faut rappeler à nos concitoyens que notre pays se caractérise par un très haut niveau de remboursement : sur 100 euros que vous dépensez pour vos soins, 91 vous sont remboursés. Un tel niveau de prise en charge est sans équivalent dans le monde. On l'oublie trop souvent. Pour autant, on ne peut ignorer les pressions considérables qui s'exercent sur notre système de santé, je pense au vieillissement de notre population et au développement des maladies chroniques. Nous devons donc avoir ce débat, non pas pour remettre en cause notre système, mais pour lui permettre de s'adapter et donc de survivre. Il suffit de regarder ce qui se passe dans certains pays d'Europe pour constater que tout peut très vite basculer. Rien n'est acquis. La protection de notre système de Sécurité sociale est une bataille permanente.

J'ai demandé à Xavier Bertrand de travailler avec l'ensemble des acteurs pour relancer le débat sur la place des régimes complémentaires dans notre système de santé. Nous sommes à une période cruciale et il nous faut réfléchir collectivement. Non pas pour que l'assurance-maladie

économise quelques millions d'euros en baissant tel ou tel taux de remboursement, mais en construisant un nouveau partenariat entre régimes obligatoires et régimes complémentaires.

LE QUOTIDIEN -- Dans l'immédiat, qui doit supporter les principaux efforts de redressement ?

NICOLAS SARKOZY -- Nous sommes engagés dans un redressement très net de nos finances publiques, après les pertes de recettes très importantes qu'a entraînées la crise de 2009.

S'agissant de l'assurance-maladie, nous avons fixé un cap clair sur plusieurs années : 3 % en 2010 et 2,9 % en 2011 et 2,8 % en 2012. Pour la première fois depuis 1997, nous avons tenu l'ONDAM en 2010. Et nous le tiendrons en 2011.

Nous avons montré que nous pouvions maîtriser la dépense de santé, sans remettre en cause les piliers de notre système, et en continuant à investir : chaque année, notre système de santé bénéficie de 5 milliards d'euros. C'est une somme considérable. Oui, il faut faire des efforts mais avec de la cohérence dans le temps : adapter les prix des médicaments au cycle de vie des produits, mettre en oeuvre effectivement une maîtrise médicalisée des dépenses en limitant les surconsommations et les surprescriptions, promouvoir les médicaments génériques, lutter contre les fraudes et les abus. Il faut continuer à optimiser la dépense de santé au service de la qualité des soins.

LE QUOTIDIEN -- Zéro déficit à l'hôpital en 2012, c'est encore possible ?

NICOLAS SARKOZY -- Je note que nous sommes sur la bonne voie : les déficits hospitaliers ont poursuivi leur baisse en 2010 (185 millions d'euros contre 475 millions en 2007), ce qui est d'autant plus remarquable que les dépenses d'assurance-maladie sont maîtrisées au travers de l'ONDAM. L'ensemble des acteurs de l'hôpital fait un effort très important que je veux souligner.

Un hôpital en déficit structurel est un hôpital qui n'investit plus, qui ne se modernise plus, qui n'est plus capable de répondre aux besoins de soins de la population. Là encore, je crois qu'il y a en réalité beaucoup de lucidité chez les acteurs de l'hôpital, qu'ils soient soignants, personnels administratifs ou techniques, sur la nécessité de faire bouger l'hôpital. Je ne reconnais pas notre système hospitalier et plus globalement notre système de santé dans les descriptions apocalyptiques qui en sont parfois faites. Je suis frappé de voir que, quand nos concitoyens ont, lors de leurs déplacements, l'occasion de se faire soigner à l'étranger, ils reviennent en se disant que nous avons en France l'un des meilleurs, si ce n'est le meilleur système de santé au monde ! Regardons aussi les efforts consentis par la collectivité pour transformer l'hôpital : la réforme du LMD pour valoriser le métier d'infirmière et les investissements d'avenir, avec demain six instituts hospitalo-universitaires qui seront des centres d'excellence de niveau mondial. Tout cela signifie des professionnels mieux formés et donc mieux reconnus et des capacités à construire des projets innovants et à maintenir notre pays au plus haut niveau en matière de recherche et d'innovation.

LE QUOTIDIEN -- Le gouvernement promet une totale refonte de la politique du médicament grâce au projet de loi en cours d'examen. La visite médicale, même réformée, demeure, tandis que l'industrie garde la main sur le financement de la formation des médecins. Ne faudrait-il pas se donner les moyens d'une formation médicale indépendante ?

NICOLAS SARKOZY -- Le projet de loi de réforme du médicament porte justement une nouvelle ambition pour la formation médicale, avec des financements indépendants à des niveaux importants. C'est une évolution substantielle. J'avais fixé trois impératifs après l'affaire du Mediator, afin de garantir à nos concitoyens une sécurité absolue dans l'utilisation du médicament : une totale transparence et une vraie rénovation de notre politique du médicament et une concertation approfondie avec les acteurs. Le tout dans un calendrier resserré. Nous sommes au rendez-vous.

LE QUOTIDIEN -- En matière de santé publique, les plans s'accumulent, se chevauchent parfois, sans qu'on en discerne toujours clairement les priorités -- et les résultats. Et la révision de la loi du 9 août 2004 sur la santé publique, qui devait intervenir à partir de 2010, n'est toujours pas en vue. Quels sont vos projets dans ce domaine ?

NICOLAS SARKOZY -- Vous avez raison et nous courons souvent, dans ce domaine, après trop d'objectifs à la fois, sans vraiment les hiérarchiser. C'est la raison pour laquelle j'ai fixé, dans le champ de la santé publique, trois priorités fortes au gouvernement depuis 2007 : la maladie d'Alzheimer, le cancer et les soins palliatifs. Sur chacun de ces trois sujets, nous avons défini des

à Alzheimer, le cancer et les soins palliatifs. En ce qui concerne ces trois sujets, nous avons défini des priorités, affecté des moyens, et je suis personnellement avec beaucoup d'attention la mise en oeuvre de ces trois plans. Vous avez noté que, s'agissant notamment d'Alzheimer, la France est citée en exemple dans le monde entier. Je ne demande qu'une seule chose : que l'on juge ma politique et celle de mon gouvernement sur les résultats.